



L'Assureur Conseil de référence

BILAN ACTIF

En DH				
Actif	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	2 001 530,82	1122 807,39	878 723,43	1 545 900,37
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 001 530,82	1122 807,39	878 723,43	1 545 900,37
Charges de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	124 511 895,56	6 566 252,79	117 945 642,77	115 805 027,50
Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
Brevets , marques, droits et valeurs similaires	9 516 580,32	6 566 252,79	2 950 327,53	809 712,26
Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 557 660,75	34 413 927,63	12 143 733,12	14 207 409,74
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7 815 520,75	7 815 520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage			0,00	0,00
Matériel de transport	6 630 775,15	4 135 407,61	2 495 367,54	2 475 008,41
Mobilier,matériel de bureau, aménagements divers	32 111 364,85	22 462 999,27	9 648 365,58	10 602 764,53
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours			0,00	1 129 636,80
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 598 329,21	1 430 477,25	13 167 851,96	10 895 902,42
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	48 829,21		48 829,21	16 829,21
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	14 549 500,00	1 430 477,25	13 119 022,75	10 879 073,21
ECART DE CONVERSION ACTIF	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL	187 669 416,34	43 533 465,06	144 135 951,28	142 454 240,03
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Matériel et fournitures consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	350 739 272,70	0,00	350 739 272,70	429 290 447,62
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 568 329,53		2 568 329,53	1 547 989,53
Clients et comptes rattachés	328 264 517,01		328 264 517,01	406 736 413,58
Personnel	36 418,30		36 418,30	348 329,28
Etat	371 696,61		371 696,61	95 848,08
Comptes d'associés	6 501 000,00		6 501 000,00	6 531 736,55
Autres débiteurs			0,00	0,00
Compte de régularisation Actif	12 997 311,25		12 997 311,25	14 030 130,60
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT			0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	0,00		0,00	0,00
(Eléments circulants)				
TOTAL	350 739 272,70	0,00	350 739 272,70	429 290 447,62
TRESORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	324 169,15		324 169,15	171 385,93
Banque , T.G, et C.C.P	187 201 215,36		187 201 215,36	137 280 407,92
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	73 238,62		73 238,62	60 928,94
TOTAL	187 598 623,13	0,00	187 598 623,13	137 512 722,79
TOTAL GENERAL	726 007 312,17	43 533 465,06	682 473 847,11	709 257 410,44

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En DH				
Nature	Opérations		31/12/2025	31/12/2024
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	186 607 885,22		186 607 885,22	172 249 393,18
Chiffre d'affaires				
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	7 252 316,11		7 252 316,11	3 966 883,72
Reprises d'exploitation: transferts de charges	182 785,62		182 785,62	0,00
TOTAL	194 042 986,95	0,00	194 042 986,95	176 216 276,90
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	805 263,76		805 263,76	823 635,25
Autres charges externes	34 794 958,73	830,85	34 795 789,58	21 834 631,50
Impôts et taxes	1 432 902,30		1 432 902,30	1 095 563,00
Charges de personnel	63 003 896,06		63 003 896,06	56 494 182,61
Autres charges d'exploitation	580 000,00		580 000,00	520 000,00
Dotations d'exploitation	4 211 192,13		4 211 192,13	3 856 610,11
TOTAL	104 828 212,98	830,85	104 829 043,83	84 624 622,47
RESULTAT D'EXPLOITATION			89 213 943,12	91 591 654,43
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	1 650 058,94		1 650 058,94	1 600 043,70
Gains de change	156 732,47		156 732,47	
Intérêts et autres produits financiers	5 669 586,87		5 669 586,87	5 833 473,37
Reprises financier : transfert charges	3 620 426,79		3 620 426,79	
TOTAL	11 096 805,07	0,00	11 096 805,07	7 433 517,07
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change	1 799,80		1 799,80	
Autres charges financières				
Dotations financières	1 380 477,25		1 380 477,25	
TOTAL	1 382 277,05	0,00	1 382 277,05	0,00
RESULTAT FINANCIER			9 714 528,02	7 433 517,07
RESULTAT COURANT			98 928 471,14	99 025 175,50
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations			0,00	0,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	676 027,92		676 027,92	569 313,67
Reprises non courantes; transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL	676 027,92	0,00	676 027,92	569 313,67
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			0,00	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	5 937 233,95		5 937 233,95	5 524 217,91
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
TOTAL	5 937 233,95	0,00	5 937 233,95	5 524 217,91
RESULTAT NON COURANT			5 261 206,03	(4 954 904,24)
RESULTAT AVANT IMPÔTS			93 667 265,11	94 070 267,26
IMPÔTS SUR LES RESULTATS			22 639 727,60	25 164 270,55
RESULTAT NET			71 027 537,51	68 905 996,71
TOTAL DES PRODUITS			205 815 818,94	184 219 107,64
TOTAL DES CHARGES			134 788 282,43	115 313 110,93
RESULTAT NET			71 027 537,51	68 905 996,71

Tél : (+212) 5 22 48 80 50
Fax : (+212) 5 29 02 29 40
Site web : www.agma.ma



COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN PASSIF

En DH		
Passif	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	20 000 000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
Réserve facultative	23 000 000,00	23 000 000,00
Autres réserves	620 050,00	620 050,00
Report à nouveau	36 951 528,32	28 045 531,61
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	71 027 537,51	68 905 996,71
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	153 612 030,91	142 584 493,40
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	0,00	0,00
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	687 814,30	687 814,30
Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	154 299 845,21	143 272 307,70
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	528 174 001,90	565 802 317,12
Fournisseurs et comptes rattachés	516 481 537,76	553 481 956,14
Personnel	2 367 851,15	2 757 429,88
Organismes sociaux	3 899 585,46	3 518 951,36
Etat	2 003 317,60	1 987 864,61
Comptes d'associés	45 539,32	42 839,32
Autres créanciers	250 591,63	242 375,44
Comptes de régularisation passif	3 125 578,98	3 770 900,37
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	0,00	0,00
TOTAL	528 174 001,90	565 985 102,74
TOTAL GENERAL	682 473 847,11	709 257 410,44
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	682 473 847,11	709 257 410,44



Shape the future with confidence

37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AGMA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 153.612.030,91 dont un bénéfice net de MAD 71.027.537,51.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'AGMA S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'expliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements susceptibles d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



Contact communication financière :
Mohamed Hassan BENCHEKROUN
h.benckekroun@agma.co.ma

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE – ACTIF

En KDH	31/12/2025	31/12/2024
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	78 084	71 161
Résultats net part du groupe	73 801	66 626
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	171 898	157 799
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	171 898	157 799
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	14 350	14 050
Dettes financières non courantes		-
<i>Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage</i>		-
Impôts différés passifs	6 702	8 274
Dettes fournisseurs non courants	66 727	93 956
Autres créditeurs non courants	4 213	2 714
PASSIFS NON COURANTS	91 993	118 995
Provisions courantes		183
Dettes fournisseurs courants	453 901	459 544
Autres créditeurs courants	13 594	12 826
PASSIFS COURANTS	467 495	472 553
TOTAL PASSIF	731 386	749 347

En KDH	31/12/2025	31/12/2024	2025/2024	
			En valeur	En %
Chiffre d'affaires	188 069	172 249	15 820	9,2%
Autres produits de l'activité	7 252	3 967	3 285	82,8%
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	195 321	176 216	19 105	10,8%
Achats	- 849	- 824	- 25	3,0%
Autres charges externes	- 24 237	- 21 769	- 2 468	11,3%
Frais de personnel	- 64 312	- 57 287	- 7 025	12,3%
Impôts et taxes	- 1 470	- 1 095	- 375	34,2%
Amortissements et provisions d'exploitation	- 4 359	- 4 334	- 25	0,6%
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 95 227	- 85 309	- 9 918	11,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	100 094	90 907	9 187	10,1%
Cessions d'actifs			-	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 5 885	- 5 510	- 375	6,8%
Autres produits et charges d'exploitation	- 5 885	- 5 510	- 375	6,8%
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	94 209	85 397	8 812	10,3%
Coût de l'endettement financier net	- 4	-	- 4	100,0%
Autres charges financières	- 1 382		- 1 382	100,0%
Autres produits financiers	7 430	6 127	1 303	21,3%
RESULTAT FINANCIER	6 044	6 127	- 83	-1,4%
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEEGREES	100 253	91 524	8 729	9,5%
Impôts sur les bénéfices	- 25 706	- 25 990	284	-1,1%
Impôts différés	- 745	1 092	- 1 837	-168,3%
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEEGREES	73 801	66 626	7 176	10,8%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	73 801	66 626	7 176	10,8%

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE – PASSIF

En KDH	31/12/2025	31/12/2024
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	78 084	71 161
Résultats net part du groupe	73 801	66 626
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	171 898	157 799
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	171 898	157 799
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	14 350	14 050
Dettes financières non courantes		-
<i>Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage</i>		-
Impôts différés passifs	6 702	8 274
Dettes fournisseurs non courants	66 727	93 956
Autres créditeurs non courants	4 213	2 714
PASSIFS NON COURANTS	91 993	118 995
Provisions courantes		183
Dettes fournisseurs courants	453 901	459 544
Autres créditeurs courants	13 594	12 826
PASSIFS COURANTS	467 495	472 553
TOTAL PASSIF	731 386	749 347

Comptes Consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé d'AGMA de l'exercice 2025 s'est développé de 9,2% après avoir atteint 188,1 MDh versus 172,2 MDh une année plus tôt. Cette croissance s'explique par une bonne campagne de renouvellements au 1^{er} janvier 2025 et par un accroissement continu du portefeuille en gestion.

Le résultat de l'ensemble consolidé s'est établi à 73,8 MDh au 31/12/25, en augmentation de 10,8%.

Le groupe AGMA intègre désormais ses agences filiales dans son périmètre de consolidation.

Le résultat net social est passé de 68,9 MDh à la clôture de l'exercice 2024 à 71 MDh au 31/12/25, soit une progression de 3,1%.



EY
Shape the future
with confidence

27, Bd Abdellatif Ben Khroub
90 000 Casablanca
Maroc



Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Desir Boudia
90 000 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
 102, rue Abderrahmane Sahraoui
 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 171.898 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 173.801.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.
 Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG
 27, Bd Abdellatif Ben Khroub
 90 000 Casablanca
 Maroc



FIDARC GRANT THORNTON
 7, Boulevard Desir Boudia
 90 000 Casablanca
 Maroc

Le rapport financier semestriel 2025 est accessible sur le site : <https://agma.ma/communication-financiere/>